

Placez ici le logo de votre club

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	PATRICE ANDRE 2025 - Championnat Départemental Adultes Haute-Savoie
N° de dossier Poona :	2400625
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité Bad 74
Lieu de la compétition :	Valleiry

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétiton jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	<input type="text" value="Départemental / Comité"/>		
2) La compétition se déroule du :	<input type="text" value="21/06"/>	<input type="text" value="2025"/>	au <input type="text" value="22/06"/>

3) Dans :	<input type="text" value="2"/>	salle(s) et sur	<input type="text" value="16"/>	terrains
Salle 1 =	<input type="text" value="9"/>	terrains		
Salle 2 =	<input type="text" value="7"/>	terrains		
Salle 3 =	<input type="text"/>	terrains		
Salle 4 =	<input type="text"/>	terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple et mixte incompatibles sauf pour les joueurs pouvant jouer sur les 3 tableaux.

Seuls les joueurs classés N1 ou N2 en simple et mixte, auront la possibilités de s'inscrire sur les 3 tableaux.

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

Le nombre maximum de joueurs sera de pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

<input type="text" value="Critère 1 - Date d'inscription"/>
<input type="text" value="Critère 2 - Date de paiement"/>

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29592>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

19 Euros

2 tableaux

23 Euros

3 tableaux

25 Euros

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net ou par virement

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

11/06

2025

La confection des tableaux sera effectuée le :

11/06

2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En fonction du RGC et de la liste d'attente établie

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Victor Queen

Le volant de référence plastique sera

Yonex MAVIS 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

ACCUEIL ET ORGANISATION :

Le Championnat Départemental Adultes de simple, doubles et mixte est co-organisé par le Comité Bad 74 et le club hôte de la compétition (Les Volants du Vuache).

La règle de fonctionnement est la suivante : L'organisation de la compétition, la gestion de la table de marque et des récompenses est à la charge du Comité Bad 74.

La gestion du plateau sportif et de la buvette est à la charge du club hôte de l'événement.

TABLEAUX ET MODE DE COMPETITION :

Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux : en Simple ou Double Mixte, et Doubles dames et Doubles hommes.

Les simple et mixte seront entièrement joués le samedi, et les doubles dames et doubles hommes joués en intégralité le dimanche.

Seuls les joueurs classés N1 ou N2 en simple et mixte, auront la possibilité de s'inscrire sur les 3 tableaux.

De fait, les séries 1 de simple et mixte pourront, en fonction des inscrits sur les 3 tableaux, être jouées le samedi (phases de poule) et le dimanche (phases finales) afin de respecter le nombre limite de matchs par jour/par joueur.

2 terrains en tapis Taraflex seront mis en place dans la salle principale.

Les 2 salles n'étant pas accolées, leur fonctionnement sera autonome avec 2 tables de marques, 2 échéanciers.

Tout ou partie des phases finales de toutes les séries seront jouées dans la salle principale (9 terrains).

Les joueurs devront, dans la mesure du possible, assurer le scoring du match suivant. Au premier tour d'une série, ce sont les gagnants qui scorent; pour les tours suivants de la série, ce sont les perdants qui scorent.

TENUE VESTIMENTAIRE :

Tout joueur devra avoir une tenue vestimentaire correcte et conforme au règlement officiel (suivant RGC).

Les juges arbitres seront intransigeants sur les maillots portés. Les joueurs ne sont pas autorisés à porter un maillot d'un autre club que celui où ils sont licenciés, le PATRICE ANDRE est un Championnat Départemental ou l'on représente le club dans lequel nous sommes licenciés.

JUGES ARBITRES :

JA principal : Bruno MOMPLOT

JA adjoints : Jean-Claude BERTHE, Frédéric RIVAULT PINEAU